

n°91

Juin 2015

SYLVINFO

Champagne-Ardenne

## Sommaire

- 1 Éditorial
- 2 Une vraie urgence
- 3 Bilan 2014 de la santé des forêts en Champagne-Ardenne
- 6 Le contrôle de forêts bénéficiant d'exonérations fiscales
- 7 Actions menées par le CRPF en faveur des équilibres sylvo-cynégétiques
- 9 Initiatives de concertation entre chasseurs et forestiers en Champagne-Ardenne pour atteindre un équilibre sylvo-cynégétique
- 10 Fogefor du 2<sup>ème</sup> semestre 2015
- 11 Journée régionale de la forêt privée 2015
- 12 Brèves.

## Editorial

### La tentation de l'encadrement

La mobilisation de bois est un enjeu majeur de la politique forestière. Un temps en perte de vitesse, le bois se place désormais parmi les matières premières d'avenir dont on découvre ou redécouvre les vertus. Renouvelable pourvu qu'il soit géré de façon durable et caractérisé par une empreinte carbone positive, le matériau bois fait l'objet de toutes les attentions. La recherche avance en laissant présager des utilisations innovantes qui bouleverseront la structuration de la filière.

Pour répondre aux besoins de l'industrie, les producteurs forestiers seront sollicités pour fournir le bois dont elle aura besoin. Il faut s'y préparer et prendre notre destin en main, faute de quoi d'autres le feront pour nous.

En rappelant aux propriétaires forestiers que le régime fiscal dont bénéficie la forêt ne peut se concevoir qu'en contrepartie d'une réelle participation à l'activité économique par la fourniture de bois, l'Etat avance dans la tentation d'un encadrement contraignant de la gestion forestière privée.

Pourtant les outils permettant une meilleure mobilisation existent et ne demandent qu'à être utilisés. Mais pour qu'ils soient efficaces, il manque une donnée essentielle : la volonté. Celle des propriétaires/sylviculteurs qui restent trop individualistes n'ont pas assez compris l'intérêt des opérations concertées et celle des différents acteurs professionnels qui s'enferment dans des postures de défense d'intérêts catégoriels en laissant de côté l'intérêt général de la filière.

Pour garder prise sur notre avenir, plus qu'un renforcement de la réglementation c'est une évolution des mentalités dont nous avons besoin.

**P. Bonhomme**  
Président UFPCA  
Président du CRPF  
de Champagne-Ardenne

*"Une forêt privée gérée et préservée  
par un réseau d'hommes compétents  
au service des générations futures"*



Fleurs de houx.



LA  
FORÊT  
PRIVÉE  
ARDENNAISE

## Une vraie urgence : relancer les plantations : utiliser les nouvelles aides, et pourquoi pas REFOREST'ACTION

*Il y a 30 ans, on plantait 30 millions de plants par an en France ; et aujourd'hui 10 fois moins : en cet heureux temps-là, les forestiers bénéficiaient des aides généreuses du FFN ....*

Nous ne nous sommes pas résignés, à la disparition de ces aides à la fin des années 90, qui fut concomitante à la disparition du FFN. Elle est à l'origine d'un gravissime recul des plantations qui menace à terme la reconstitution de nos massifs et la bonne exécution de nos plans de gestion. Ce recul met en péril l'avenir de nos forêts, tout autant qu'il contribuera à fragiliser les secteurs aval.

Mais, ne nous berçons pas d'illusions, le temps du FFN est bel et bien terminé et il faut faire preuve d'imagination pour trouver d'autres moyens et remettre en place des aides à la plantation probablement moins généreuses mais qui restent incitatives.

Progressivement de nouveaux systèmes d'aide à la plantation voient le jour : **Merci le peuplier** soutenu par le Conseil National du Peuplier

l'Appel à Manifestation d'Intérêt financé par le Fonds Chaleur.

Voici que fort à propos FRANSYLVA a signé un accord avec la **société REFOREST'ACTION** qui propose un nouveau système d'aide pour les plantations. Cette société est financée et sera financée, par des partenaires privés de renom qui veulent consacrer des financements à des actions de gestion durable de l'environnement. Pour bénéficier d'une aide, il faut être adhérent d'un syndicat et titulaire d'un document de gestion durable (PSG, RTG, ou CBPS)

### Les projets concerneront :

- ◆ des reconstitutions de parcelles après tempête, incendie ou attaque sanitaire,
- ◆ des enrichissements d'éclaircies, ou de parcelles pauvres etc. à l'exclusion de plantations complètes après coupes à blanc.

L'aide apportée sera de 800 €/ha au maximum, et les projets devront porter sur 5 ha ou plus et concerneront quelques centaines d'ha par an.

### Deux points à bien retenir :

- ◆ Une originalité : les entreprises qui financent ou financeront REFOREST'ACTION demanderont de pouvoir visiter les plantations ainsi réalisées au moins une fois après réalisation des travaux.
- ◆ une spécificité à prendre en compte : les entreprises qui vont se mobiliser pour financer REFOREST'ACTION voudront sûrement que les forêts à soutenir soient localisées dans leur environnement proche afin de pouvoir communiquer sur les projets de manière régionale.

Une dizaine de projets ont déjà été financés par REFOREST'ACTION et sont en cours de réalisation.

C'est le moment de nous mobiliser dans les Ardennes pour faire agréer nos projets de plantations par l'un ou l'autre de ces systèmes d'aide.

**Hubert Balsan**  
**Président du syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs des Ardennes**

## BRÈVES

### De nouveaux financements pour les propriétaires forestiers

Les aides de l'État à destination des sylviculteurs et propriétaires forestiers ne sont plus à la hauteur de ce qu'elles ont été notamment à l'époque du FFN. Toutefois, diverses initiatives privées ou publiques voient le jour actuellement et certaines pourront aider les forestiers dans la gestion et le renouvellement de leur forêt. Nous pouvons citer :

- ◆ **l'appel à projet de l'ADEME (Dynamic Bois)** qui vise à faire émerger des projets favorisant la mobilisation de bois supplémentaire pour l'approvisionnement des chaufferies du fonds chaleur et qui compor-

te un volet « amélioration des peuplements ». Le CRPF et les membres champardennais de SYLVEO ont déposé un pré-projet qui a été retenu dans le cadre de cet appel. Une 2<sup>ème</sup> sélection aura lieu en septembre 2015, mais nous avons bon espoir que notre dossier soit définitivement sélectionné. Si c'est le cas, des aides pourront être apportées pour le reboisement et la conversion des peuplements. Rendez-vous dans le prochain Sylvinfo pour de plus amples renseignements.

- ◆ **le projet Reforest'Action** (voir article ci-dessus), résultant d'un partenariat entre Fransylva et la société Reforest'Action et ayant pour objectif d'apporter des financements

aux propriétaires forestiers adhérents des syndicats pour des projets de boisement, reboisement ou gestion forestière améliorée.

- ◆ **les opérations d'amélioration** de la valeur des peuplements forestiers, mesure inscrite par la Région Champagne-Ardenne dans le cadre du FEADER 2014-2020. Mesure qui se décline en 2 volets : amélioration et transformation des peuplements existants. Le contenu de cette mesure est actuellement en cours de négociation avec la Commission Européenne. Là aussi rendez-vous dans le prochain Sylvinfo pour plus de précisions sur cette mesure.

**Ph. Juino**

## Bilan 2014 de la santé des forêts en Champagne-Ardenne

### Les faits marquant la santé des forêts en 2014 sont les suivants

Comme en 2013, l'année écoulée se caractérise par un contexte climatique plutôt favorable à la végétation forestière, hormis un printemps assez sec et une gelée tardive en mai.

Voici les signalements les plus fréquents ou marquants répertoriés cette année :

- ◆ des symptômes plus marqués pour *Chalara fraxinea*, qui poursuit par ailleurs sa progression en France,
- ◆ une forte attaque du charançon orchestre du hêtre localement dans les Ardennes,
- ◆ la processionnaire du pin en extension vers l'est,
- ◆ une forte attaque de puceron lanigère du peuplier dans l'Aube et un premier signalement dans les Ardennes,
- ◆ un jaunissement précoce de nombreux feuillus dans les Ardennes et la Haute-Marne, et des décurtations de chênes dans l'Aube et la Haute-Marne.

L'état sanitaire d'une essence à l'échelle régionale de ce bilan ne présume pas de situation locale plus nuancée.

### L'état de santé des principales essences forestières de la région peut être résumé ainsi

Indicateurs de la santé des principales essences de la région	Principales essences dans la région	Proportion par rapport à la STFP	État de santé de l'essence	Principaux problèmes rencontrés et niveau de l'enjeu
	Chêne rouvre	22 %		
	Chêne pédonculé	17 %		
	Hêtre	12 %		Orchestre du hêtre
	Charme	11 %		
	Frêne	8 %		Chalara
	Épicéa commun	6 %		Typographe
	Peupliers	-		Puceron lanigère, Rouille, brunissure
	Douglas	-		
	Pin laricio	-		Processionnaire du pin, <i>Sphaeropsis</i>

Surface Totale de Forêts de Production (STFP) : 684 000 (+/- 16 000) ha

### L'évaluation de l'intensité des principaux problèmes phytosanitaires depuis 6 ans

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
Dégât de gel							Problème absent ou à un niveau faible.
Engorgement							
Sécheresse estivale							
Bombyx disparate							Problème nettement présent, impact modéré.
Tordeuses, Géométrides							
Processionnaire du chêne							Problème très présent, impact fort.
Oïdium des chênes							
Rouilles du peuplier							
Typographe						Localisé	

### Les événements climatiques et leurs conséquences

- ◆ **Hiver** : Après un début de décembre hivernal, avec quelques précipitations sous forme de neige, la douceur arrive avec des pluies irrégulières jusqu'à la fin de saison. Au final, les quantités de pluie cumulées sur cet hiver 2013-2014 sont proches des normales. Les températures moyennes sont supérieures de 2 à 3° C aux normales. Pour les 20 dernières années, cet hiver est l'un des plus doux dans la région après l'hiver 2007. La tempête « Dirk » passe fin dé-

cembre, particulièrement vers le sud-est de la région, avec des rafales de plus de 100 km/h, mais sans faire de dégâts.

- ◆ **Printemps** : La douceur se poursuit en mars et avril, avec des températures moyennes supérieures aux normales de 2 à 3° C. Quelques gelées tardives sont à signaler le 4 mai, provoquant quelques dégâts notamment dans les Ardennes et l'Aube, sur plantations et semis de chênes sessiles. Les précipitations sont déficitaires de l'ordre de 75 % en mars et avril - le mois d'avril étant parmi l'un des mois les plus secs depuis 1959. Il en résulte des mortalités dans les plantations de différentes essences en Haute-Marne et dans les Ardennes. Le mois de mai est quant à lui proche des normales avec un excédent de 40 % dans les Ardennes, ces précipitations étant parfois orageuses et très disparates selon les secteurs.

État de santé de l'essence	Niveau de l'enjeu de chaque problème
Médiocre	Fort
Moyen	Moyen
Bon	Faible

♦ **Été** : Il est très contrasté : sur l'ensemble de la saison, les précipitations sont partout supérieures aux normales, malgré un mois de juin particulièrement sec. Les averses sont fréquentes et parfois très violentes. Les températures n'ont cessé de chuter durant cet été : juin est chaud, juillet est dans les normes et août est frais. Au final, même si le mois de juin est très agréable, cet été 2014 restera dans les mémoires comme étant bien gris et maussade. À signaler un violent orage de grêle qui a traversé l'ouest de l'Aube le 9 juillet.

♦ **Automne** : Les températures sont caractérisées par une grande douceur sur l'ensemble de la région, les précipitations sont d'abord déficitaires en début de saison, puis localement très variables sur les 2 derniers mois.

### Une phénologie inhabituelle sur de nombreux feuillus en 2014

Un jaunissement précoce de nombreuses essences feuillues a été constaté, surtout à partir d'août, dans les Ardennes et la Haute-Marne notamment. Le hêtre est la principale essence concernée mais le charme, les chênes, les érables, le merisier, les bouleaux... ont connu des symptômes similaires. Le débournement précoce de ces arbres

au printemps, puis la sécheresse qui a suivi ont probablement contribué à ce phénomène. En outre, les attaques d'orcheste ont pu l'accentuer localement pour le hêtre.

Par ailleurs, des décurtations (chute naturelle des rameaux courts de l'année chez certains arbres) ont été observées en grande quantité sur les chênes sessiles et pédonculés à partir de fin août dans la Haute-Marne et, plus inhabituel, en mai dans l'Aube et la Haute-Marne, pouvant aller jusqu'à 8 à 10 rameaux par m<sup>2</sup>.

### La processionnaire du pin dans l'Aube

Bien présente en Bourgogne et dans l'Île de France, la processionnaire du pin poursuit son extension vers l'est. En 2014, on relève une nouvelle avancée du front de progression de ce ravageur dans l'Aube, entre Nogent-sur-Seine et Troyes. Le nombre d'arbres attaqués est généralement faible et le pourcentage moyen de défoliation reste inférieur à 5 %.

### Les problèmes sanitaires sur peupliers

Le puceron lanigère est signalé dans l'Aube depuis quelques années et dans la Marne depuis 2013. À l'automne 2014, une forte attaque a été observée dans un secteur important du



Nids de processionnaire du pin.

nord-ouest de l'Aube, sur des peupliers I214. Ces peuplements doivent être surveillés en 2015, ce type d'attaque pouvant entraîner l'affaiblissement ou la mort des arbres atteints. Par ailleurs, un premier signalement de ce puceron dans le sud-est des Ardennes a été effectué en 2014 sur des peupliers Ghoy et Polargo.

La brunissure des feuilles et la rouille ont été présentes mais avec une intensité assez faible et une arrivée tardive en saison pour la rouille dans les Ardennes et l'Aube, limitant ainsi son impact. La chrysomèle du peuplier a également affecté certains secteurs de l'Aube et de la Marne, avec parfois des défoliations sur presque la moitié des houppiers.



Aspect jaunissant des feuillus.

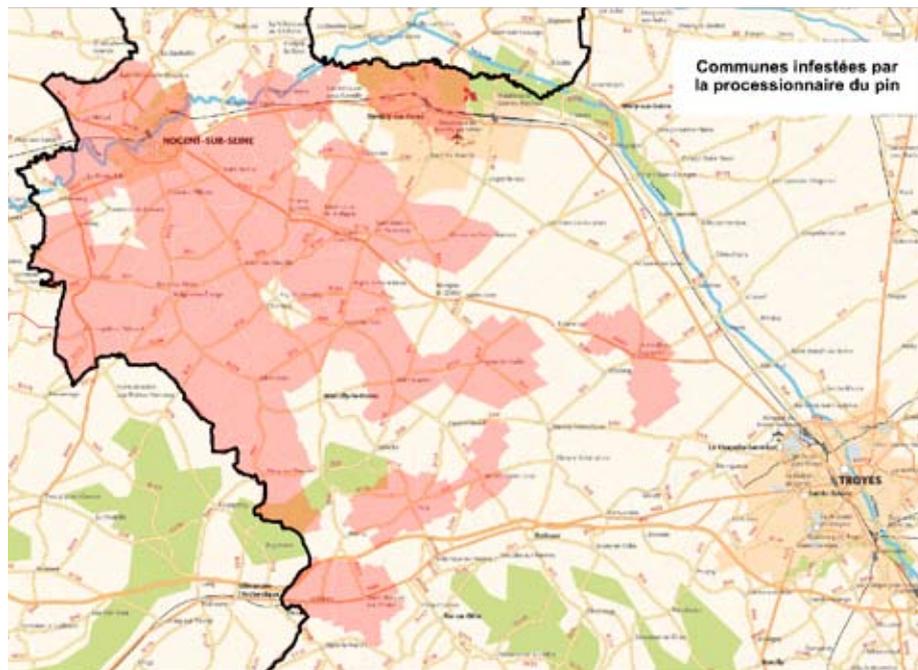


Photo M. Gillette - DRAAF Lorraine



Attaque de puceron lanigère sur l'214 avec feutrage blanc sur les troncs.

À signaler également des mortalités assez importantes de nouveaux clones de peupliers deltoïdes, dans des plantations de l'année effectuées tardivement et suivies d'une longue période de sécheresse printanière.

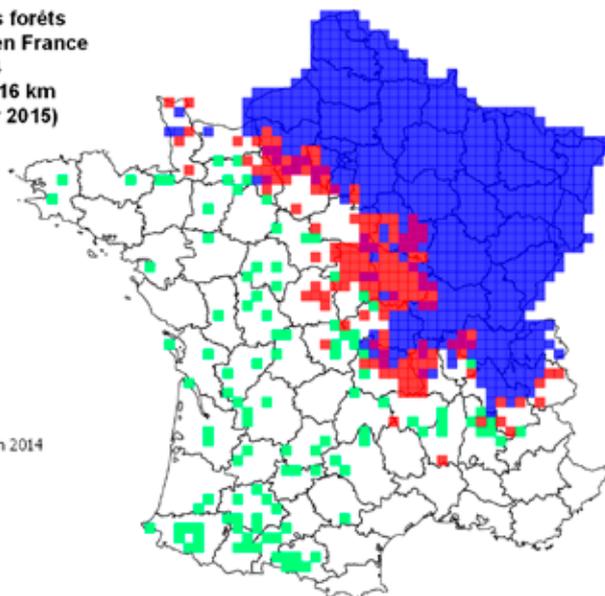
### Pullulations de l'orcheste du hêtre près de Sedan

L'orcheste (ou charançon sauteur) du hêtre (*Orchestes fagi*) est un petit coléoptère qui attaque les feuilles du hêtre. En début de printemps, les femelles pondent leurs œufs sur les nervures et les larves forent des galeries plus ou moins sinueuses entre les 2 épidermes de la feuille. Les galeries vont en s'élargissant et forment une

Département de la santé des forêts  
Situation de *Chalara fraxinea* en France  
au 31 décembre 2014  
par quadrats de 16 km sur 16 km  
(carte définitive au 9 février 2015)

#### Légende

- Contaminé fin 2013
- Détection en 2014
- Analyses en cours
- Prospection 2014 négative
- Considéré comme contaminé fin 2014



« plage » sur le bord du limbe d'où émergent les jeunes adultes. Après une présence remarquée en 2013, de fortes attaques sont constatées cette année dans les reliefs du nord-est (Vosges et Jura), mais aussi plus localement en Champagne-Ardenne dans le massif forestier frontalier situé au nord de Sedan. Les déficits foliaires liés aux perforations des adultes et les colorations anormales liées aux nécroses engendrées par les larves ont été très visibles dans ce secteur dès la mi-juin.

### Points d'actualité sur le frêne

L'actualité des frênes a été marquée par des problèmes de phénologie :

les arbres ont en effet débourré très tardivement ce printemps, parfois jusqu'à la mi-juin. Ce phénomène n'est pas spécifiquement lié à la chalarose dans la mesure où il a été observé aussi bien en zone indemne qu'en zone touchée.

La chalarose a en 2014 accéléré sa progression vers le sud-ouest, en colonisant rapidement et entièrement de grandes surfaces en avant du front de 2013, de la Basse-Normandie jusqu'à Rhône-Alpes (voir carte). En outre, les arbres ont perdu leurs feuilles très tôt cet automne, dans certains cas à partir de la mi-août.

Un retour effectué en 2014 sur une dizaine de sites en Haute-Marne observés en 2013 montre pour presque tous une évolution significative de la situation, qui se caractérise par une dégradation des houppiers, une extension des nécroses sur la périphérie du collet et en hauteur à la base du tronc (en forme de flamme jusqu'à 80 cm de hauteur), ainsi que des mortalités ponctuelles.

D'une manière générale, on constate des dégâts à évolution rapide sur les jeunes tiges tandis que l'évolution est lente sur les arbres adultes. Au sein d'un même peuplement, l'évolution est souvent contrastée. Certains frênes se détériorent, d'autres montrent peu de symptômes et/ou se dégradent peu. D'autres encore semblent s'améliorer. Les nécroses au collet sont les principaux facteurs de dégradation de l'état sanitaire des arbres atteints.

Photo L.-M. Nagelisen - DRAAF Lorraine



Perforations et nécroses des feuilles de hêtre après une forte attaque d'orcheste dans le massif vosgien.

**Quelques rappels sylvicoles :**

- ◆ là où le frêne est abondant, privilégier les martelages en feuilles afin de bien prendre en compte la maladie.
- ◆ la récolte sanitaire est réservée aux arbres qui présentent plus de 50 % de mortalité du houppier ou bien des nécroses au collet.
- ◆ pas de récolte anticipée : elle est sans intérêt pour la lutte et elle risque de déstabiliser les peuplements ainsi que les marchés, elle risque aussi de faire disparaître les arbres résistants, essentiels au maintien de l'espèce (la résistance serait héréditaire).
- ◆ arrêter les plantations de frêne en attendant de disposer de plants résistants.

**Coordonnées des correspondants-observateurs du CRPF**

- ◆ **R. Drouhin** - Antenne des Ardennes - 17 rue du Château - CS 70769 - Villers-Semeuse - 08013 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES Cedex - ☎ 03.24.57.61.88
- ◆ **B. Bouchet** - Antenne de l'Aube - 42 rue de la Paix - B.P. 3070 - 10012 TROYES CEDEX - ☎ 03.25.73.24.88
- ◆ **J-B. Wokan** - MRFB - Complexe Agricole du Mont Bernard - Route de Suippes - 51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE - ☎ 03.26.65.18.25
- ◆ **J. Petit** - Antenne de la Haute-Marne - Maison de l'Agriculture - 26 avenue du 109<sup>ème</sup> R.I. - 52000 CHAUMONT - ☎ 03.25.03.40.84

Ce bilan a été réalisé à partir des observations des 9 correspondants-observateurs (C.O.) de la région Champagne-Ardenne actifs en 2014.

Appartenant aux administrations et organismes forestiers de Champagne-Ardenne et sous le pilotage du Pôle interrégional de la Santé des Forêts du Nord-Est, ils ont pour principales missions la détection et le diagnostic des problèmes phytosanitaires, le conseil à l'intervention et la surveillance des écosystèmes forestiers.

*Pour joindre les correspondants-observateurs de Champagne-Ardenne en activité en 2015, voir encadré ci-contre.*

**Pôle interrégional de la santé des forêts du Nord-Est**

## FISCALITÉ



## Le contrôle de forêts bénéficiant d'exonérations fiscales

**Le décret du 19 mai 2010 impose aux propriétaires forestiers ayant bénéficié de l'exonération de 75 % de la valeur de leur forêt, soit pour les droits de mutation à titre gratuit (DMTG) appelé communément « Monichon » soit pour l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), de produire tous les 10 ans un bilan de la mise en œuvre de leur document de gestion durable, plan simple de gestion notamment.**

Ce bilan est à fournir à la DDT du département où est située la forêt et cette obligation, si elle n'entrera véritablement en vigueur qu'à compter du 22 mai 2020 pour les bénéficiaires de la mesure DMTG, est en revanche obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 pour les contribuables à l'ISF.

Nous ne reviendrons pas dans cet article sur la nature particulière de la production forestière qui a conduit à la mise en œuvre de ces allègements fiscaux, mais nous noterons qu'avec la mise en place de

ce contrôle, l'objectif pour l'Administration est de s'assurer que les mesures patrimoniales bénéficiant aux propriétaires forestiers (DMTG, ISF) ont un effet positif sur la gestion effective des forêts.

Concrètement, les DDT vérifieront au moins 1 fois par an que chaque propriétaire concerné a effectivement adressé le bilan décennal dans les délais requis. À défaut, une lettre de rappel lui sera envoyée. Ces bilans seront systématiquement contrôlés sur pièces et à l'initiative de la DDT, certains dossiers feront l'objet d'un contrôle sur le terrain qui pourra ou non être annoncé préalablement au propriétaire.

Le contrôle portera notamment sur le respect des bonnes pratiques sylvicoles, sur la réalisation des coupes (en tenant compte de leur anticipation ou de leur report de 4 ans par rapport à l'année prévue dans le document de gestion) et des travaux obligatoires. Bien entendu, ce contrôle tiendra compte des condi-

tions particulières : plan simple de gestion en cours de renouvellement, modification du PSG et coupe extraordinaire autorisés par le CRPF, cas de force majeure ...

En cas d'infractions, celles-ci seront constatées par des procès verbaux et les pénalités fiscales prévues au Code général des impôts seront appliquées. Le bilan décennal est à fournir pour les parcelles concernées par une exonération fiscale et bénéficiant d'une garantie ou présomption de gestion durable : plan simple de gestion agréé, adhésion à un Règlement Type de Gestion (RTG) ou au Code des Bonnes Pratiques Sylvicoles (CBPS).

*Ce bilan est téléchargeable sur internet : [https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_14350.do](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14350.do)*

Références : décret n°2010-523 du 19 mai 2010 et arrêté du 23 février 2011.

**Ph. Juino**

## Quelques actions menées par le CRPF en faveur des équilibres sylvo-cynégétiques ?

Depuis 2012, le CRPF a intensifié ses actions dans le domaine des équilibres sylvo-cynégétiques. Parmi elles, le suivi de l'évolution de l'Indice de Consommation sur de nouveaux massifs forestiers et la création et le suivi d'aménagements sylvo-cynégétiques, mis en place en Montagne de Reims, sont particulièrement riches d'enseignement.

### L'Indice de Consommation

L'Indice de Consommation (IC) permet d'estimer la pression de consommation exercée par l'ensemble des cervidés sur la végétation ligneuse et semi-ligneuse d'un massif forestier donné. Il est relevé chaque année, juste avant la reprise de la végétation (mars). Un minimum de 3 années d'observations est nécessaire pour permettre une interprétation de la tendance de l'IC. L'évolution de cet indice donne une indication sur l'adéquation entre les populations de cervidés du massif étudié et la richesse alimentaire qu'il offre. Cette tendance devrait être idéalement comparée à l'évolution des indices d'abondances (comptages) et des indices de performances (mesure, poids des faons...), lorsqu'ils sont suivis.

Aujourd'hui, 15 sites sont suivis dans la région par un Indice de Consommation.

### La gestion sylvo-cynégétique

Lorsque les populations de cervidés sont en équilibre avec le milieu fores-



Photo N. Vanderheeren.

Zone gérée en pré-bois.

Département	Massif	Début du suivi	Surface approximative	Opérateur
08	Vendresse (UG12)	2014	7 000 ha	CRPF/ONF
08	Argonne (UG23)	2014	3 400 ha	CRPF/ONF
10	Trois massifs sont suivis depuis de nombreuses années par l'ONF avec participation du CRPF			
51	Vassy-Coupigny	2003	1 500 ha	CRPF
51	Epernay	2009	980 ha	Gestionnaire
51	Enghien	2010	730 ha	Gestionnaire
51	Fontaine d'Olive	2013	1 500 ha	Gestionnaire
51	Argonne sud	2014	4 100 ha	CRPF/ONF
51	Argonne nord	2015	9 580 ha	CRPF/ONF/PEFC
51	Montagne de Reims	2015	9 330 ha	CRPF/ONF
52	Corgebin	2012	2 780 ha	Syndicat des propriétaires forestiers
52	Ecot-la-Combe	2012	2 320 ha	CRPF
52	Etoile	2014	5 100 ha	CRPF/ONF

Indices de Consommation suivis en 2015 en Champagne-Ardenne.

tier, les propriétaires forestiers peuvent envisager une gestion sylvo-cynégétique. Celle-ci permet de mieux répartir les animaux sur le massif en améliorant la capacité d'accueil du milieu, par des actions sylvicoles relativement simples et peu coûteuses ou par la création d'aménagements spécifiques.

Un propriétaire forestier de la Montagne de Reims a entrepris cette démarche. Lors de la création d'une route forestière, un élargissement de l'emprise à 14m a été réalisé afin de fournir des zones de gagnage aux cervidés. Le stockage occasionnel du bois lors des exploitations est également facilité. Un entretien différencié des accotements permet de favoriser les espèces ligneuses et semi-ligneuses (ronces...) ou les espèces herbacées, (les graminées en particulier).

Les fossés drainant la route se déversent dans 4 mares de 50 à 100 m<sup>2</sup> creusées en bordure. Elles sont fréquentées par les cervidés, les sangliers et ont aussi un intérêt écologi-

que indéniable.

2 pré-bois ont été installés dans des zones propices à la fréquentation des animaux (présence d'eau, calme...) et/ou présentant un intérêt économique limité (peuplement pauvre ou potentialité du sol moyenne). Cet aménagement consiste en une forte éclaircie du peuplement sur quelques centaines de mètres carrés, afin de favoriser le développement d'une végétation semi-ligneuse et herbacée.

Des pièges photographiques installés en partenariat avec la Fédération Départementale des Chasseurs de la Marne, ont permis d'évaluer la fréquentation de ces différents aménagements et d'y observer le comportement des animaux. Il apparaît que les cervidés et les sangliers viennent régulièrement s'y nourrir.

La création de ce type d'aménagements a l'intérêt de fournir une nourriture appréciée par les cervidés et surtout de mieux répartir les animaux sur l'ensemble d'un massif forestier.

**L. Carnnot**

# Initiatives de concertation entre chasseurs et forestiers en Champagne-Ardenne pour atteindre un équilibre sylvo-cynégétique

## Chasse & Terroir en fête



Photo UFFCA-OCESC

**Le week-end du 13 et 14 juin 2015, la Fédération Régionale des Chasseurs de la Marne organisait la 2<sup>nd</sup>e édition de « Chasse & Terroir en fête » sur le Complexe agricole du Mont Bernard à Châlons-en-Champagne.**

Durant ces 2 jours, de nombreuses animations et démonstrations étaient organisées : tir à l'arc, démonstration de chasse à courre, concert de trompe de chasse, ball-trap, ... Cet évènement à destination des chasseurs, mais également du grand public présentait les diverses associations du monde de la chasse. Pour cette 2<sup>nd</sup>e édition, agriculteurs, forestiers et pêcheurs étaient également présents au sein du village thématique « en direct des milieux ». Les acteurs qui travaillent habituellement ensemble à la préservation de l'environnement, ont ainsi pu se rencontrer dans un contexte différent, plus convivial. Cet évènement a permis de mieux faire connaître aux visiteurs le monde de la chasse et de la forêt, de les informer sur différents aspects liés à la gestion forestière mais également de les informer sur la certification forestière via un jeu ludique et un sondage. Ces 2 jours étaient également une bonne opportunité pour présenter les rôles de l'Observatoire Champardennais de l'Équilibre Sylvo-Cynégétique (OCESC) et les actions réalisées depuis sa création en 2014.

Depuis plusieurs années, chasseurs et forestiers ont la volonté de mettre en œuvre des actions communes et concertées afin de gérer au mieux la

population de gibier et d'atteindre un équilibre sylvo-cynégétique convenant aux 2 parties. Afin d'obtenir cet équilibre, plusieurs initiatives multipartenariales sont mises en place en Champagne-Ardenne : Sylvafaune et l'OCESC.

## La démarche Sylvafaune dans les Ardennes

Sylvafaune est une initiative de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) mise en place à la suite d'un constat largement partagé de la forte progression des populations de cervidés dans les massifs forestiers en France. Cette démarche concertée et partenariale vise à donner les moyens aux gestionnaires forestiers et cynégétiques, sur une unité de gestion donnée, de partager un même constat sur la dynamique des peuplements forestiers et des populations d'ongulés et de construire, des objectifs partagés. L'objectif de Sylvafaune est de maintenir une population de cervidés compatible avec le renouvellement de la forêt dans des conditions économiquement acceptables, garantissant le maintien de la biodiversité de ces milieux et permettant l'exercice d'une chasse durable. L'unité de gestion cynégétique de Vendresse, à l'initiative de la Fédération des Chasseurs des Ardennes a rejoint le réseau Sylvafaune lors de sa création en 2013. Les premières actions ont été la mise en œuvre d'outils de diagnostics afin d'obtenir à terme un constat partagé sur la relation forêt/gibier. Plusieurs Indicateurs de Changements Ecologiques (ICE) ont donc été mis en place. En 2016, 3 années de relevés de données seront à disposition et pourront dès lors permettre de déterminer une tendance concernant l'évolution de la situation forêt-gibier.

Des rencontres sur le terrain entre les différents acteurs sont également organisées. Elles permettent de se rendre compte concrètement des dif-

ficultés de chacun. La mise en place d'actions de communication, de diffusion des informations, l'implication et la responsabilisation des acteurs locaux sont importantes afin que cette démarche fonctionne et permette d'obtenir des résultats fiables et partagés par tous.

Aujourd'hui, la rédaction d'une convention de partenariat entre le CRPF, l'ONF, la DDT et la FDC08 est en cours et a pour objet de maîtriser la dynamique forêt-cervidés sur le massif de Vendresse.

La démarche Sylvafaune avait été présentée lors de la Journée régionale de la forêt privée en 2013 et a depuis permis une avancée dans ce massif. Sylvafaune est une référence pour la mise en place d'autres initiatives.

## Observatoire Champardennais de l'Équilibre Sylvo-Cynégétique (OCESC)

L'idée de créer un observatoire forêt-gibier en Champagne-Ardenne remonte à 2009. Les partenaires initiaux du projet (Office National des Forêts (ONF), Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF), Fédération Régionale des Chasseurs (FRC), PEFC Champagne-Ardenne, Union de la Forêt Privée de Champagne-Ardenne (UFP-CA)) voulaient mettre en place un dispositif s'appuyant sur des expériences existantes, pour rassembler chasseurs et forestiers et présenter des résultats concertés sur les populations d'ongulés en Champagne-Ardenne.

Chaque organisme dispose en effet de sa propre perception de l'équilibre forêt-gibier et de son expérience pour l'évaluer. L'objectif de l'observatoire est de compiler les connaissances de chacun afin d'obtenir une vision complète et partagée de la situation.

Le lancement de l'OCESC s'est concrétisé en mai 2014 par l'embauche d'un chargé de mission. Sa 1<sup>ère</sup> action a consisté en un recensement de l'ensemble des indicateurs utilisés sur la

région Champagne-Ardenne pour le suivi des ongulés sauvages. Tous les organismes impliqués dans la gestion des ongulés ont été sollicités pour cet inventaire (ONF, CRPF, Fédérations Départementales des Chasseurs).

La synthèse réalisée en 2014 a montré que les chasseurs et les forestiers récoltaient de nombreuses données mais généralement sur des massifs forestiers différents. Or, afin d'avoir un état des lieux fiables de la situation, il faut disposer des 3 types d'ICE sur un même massif. Des concertations doivent donc avoir lieu entre les chasseurs et les forestiers afin de définir ensemble des massifs de référence où les relevés seront effectués.

Le recensement des indicateurs a également mis en évidence une disparité entre les départements concernant les relevés effectués. Un bref état des lieux de chacun est fait ci-dessous :

◆ **Ardennes**

Le département des Ardennes est très dynamique en ce qui concerne le suivi des populations d'ongulés sauvages. En plus de la démarche Sylva-faune, une 2<sup>nd</sup>e initiative a vu le jour en 2012. Ce projet multipartenarial (FDC, CRPF, ONF) supervisé par la DDT des Ardennes vise à aider les partenaires à définir les objectifs de gestion des espèces cerf et chevreuil. Les éléments relatifs au fonctionnement démographique des populations (mesure de pattes, pesées, comptage) sont relevés par la FDC et ceux relatifs à l'évolution de l'impact du gibier sur la forêt (indice de consommation) sont

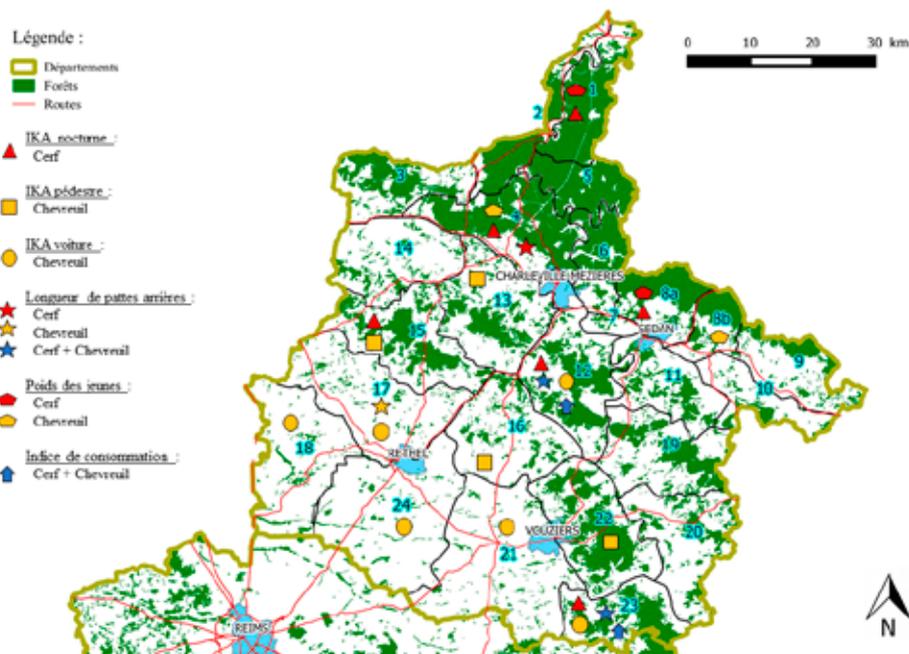


Figure 1 - Carte synthétisant les dispositifs ICE utilisés dans les Ardennes afin de suivre les populations d'ongulés.

relevés par le CRPF et l'ONF. D'autres dispositifs de suivi sont mis en place par la FDC08. La figure 1 représente les dispositifs ICE utilisés dans les Ardennes.

◆ **Marne**

Dans la Marne, chasseurs et forestiers se sont rencontrés fin 2014 afin de mettre en place des actions coordonnées dans le but d'améliorer les techniques de suivi de l'interaction des ongulés avec le milieu forestier (ICE) dans le département. La mise en place des indices n'était auparavant pas coordonnée entre les organismes impliqués dans la gestion de la grande faune. Il en résulte que les 3 types d'indicateurs sont situés sur des massifs forestiers souvent dif-

férents (Figure 2), ce qui rend difficile le croisement d'indicateurs et ne permet pas d'obtenir une appréciation de l'équilibre forêt-gibier. Le choix des massifs forestiers et des indicateurs à y développer seront discutés lors d'une prochaine réunion.

◆ **Haute-Marne**

En Haute-Marne, des relevés d'indice de consommation sont effectués sur 4 massifs par le CRPF, l'ONF et le Syndicat des Propriétaires Forestiers de Haute-Marne (SPF52). Les données collectées par la FDC 52 ne sont actuellement pas connues par l'observatoire régional. Dans ce département, il existe à l'heure actuelle peu d'informations concernant l'abondance des ICE et leur répar-

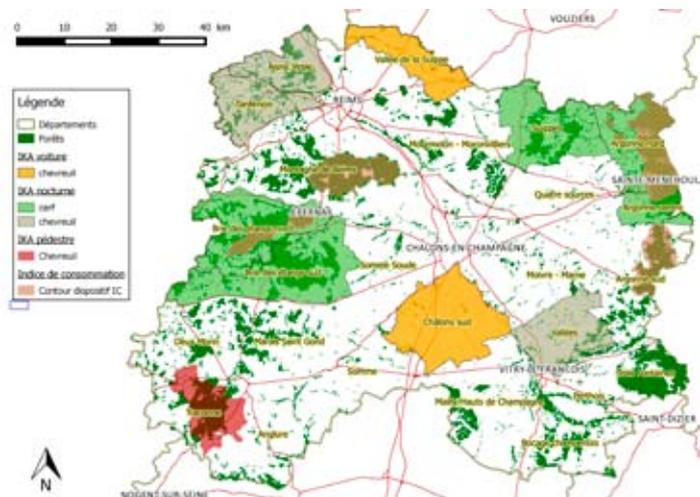


Figure 2 - Localisation des dispositifs d'IKA voiture, nocturne et pédestre, ainsi que d'indice de consommation utilisés dans la Marne.

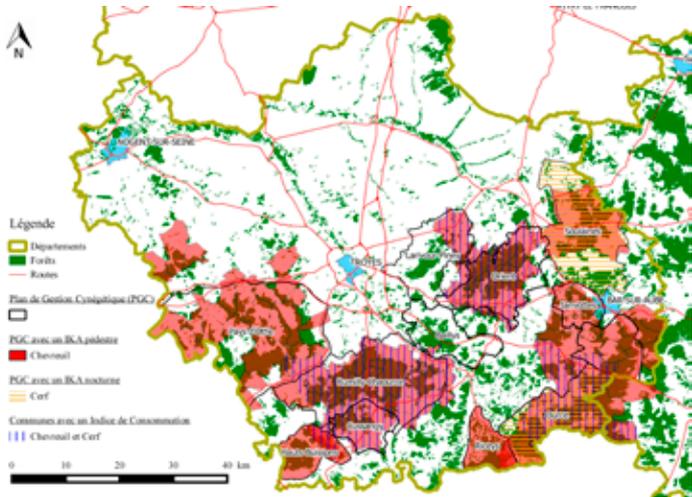


Figure 3 - Localisation des dispositifs ICE utilisés dans l'Aube.

tion. Avant toute chose, il sera donc important de mettre en place une démarche de concertation afin d'obtenir ces données auprès de la fédération des chasseurs notamment.

Une rencontre réunissant localement les « forestiers » (ONF, CRPF), les « chasseurs », PEFC et la DDT permettrait d'échanger sur la situation en Haute-Marne et de réfléchir à la désignation de massifs où les différents ICE pourraient être suivis.

◆ **Aube**

Dans l'Aube, la FDC a mis en place des points de pesées permettant d'évaluer les prélèvements par classe d'âge, de poids et de sexe. Cette initiative demande une forte implication et une volonté des chasseurs pour la réalisation des mesures. L'ONF, de son côté, réalise un suivi des populations

de chevreuil par des IKA pédestres sur une bonne partie des massifs forestiers, celui des populations de cerf étant limité à 2 massifs. Des relevés IC sont réalisés sur 3 massifs par l'ONF avec la participation du CRPF depuis de nombreuses années (Figure 3).

Dans ce département, chasseurs et forestiers sont dynamiques et réalisent chacun des relevés d'indices mais sans une véritable concertation concernant les résultats obtenus et leur interprétation. La mise en place d'une déclinaison de l'OCESC au niveau du département de l'Aube permettrait aux acteurs locaux de partager leurs observations et de définir ensemble des objectifs communs.

◆ **Perspectives**

Dans tous les départements de Champagne-Ardenne, des disposi-

tifs de suivi de population ont été mis en place soit par les fédérations départementales des chasseurs, soit par le CRPF ou l'ONF. Cependant, en fonction des départements, le degré de concertation entre chasseurs et forestiers est très variable et les relevés effectués ne se basent pas toujours sur des protocoles validés. Il est donc difficile d'obtenir un constat partagé de l'état forêt-gibier.

Les actions menées par l'observatoire devront donc permettre de faire évoluer la situation au sein de chaque département. Il s'agira de définir les ICE, de sélectionner des massifs de référence où il existe des enjeux importants, d'organiser des réunions de concertation et de communiquer régulièrement sur l'état d'avancement de la situation.

**L. Gérard - UFPCA-OCESC**

FORMATION



**FOGEFOR du 2<sup>ème</sup> semestre 2015**

**Les cycles FOGFOR sont des formations à la gestion forestière qui s'adressent aux propriétaires désireux de mieux connaître, protéger et valoriser leur patrimoine boisé.**

Ces formations, organisées sur 4 vendredis, allient des cours en salle et des exercices pratiques sur le terrain. Vous pouvez encore vous inscrire aux 2 cycles FOGFOR du 2<sup>ème</sup> semestre 2015 en remplissant le coupon ci-dessous.

**Inscription au cycle de professionnalisation « Le bois-énergie » Aube / Haute-Marne**

Ce FOGFOR vous permettra d'améliorer vos connaissances sur les spécificités du bois-énergie.

À l'occasion de cette formation, les thèmes suivants seront abordés :

- ◆ 04/09/2015 : La filière bois énergie de l'arbre à la chaufferie ;
- ◆ 25/09/2015 : Les apports du bois énergie à la gestion et aux travaux forestiers ;
- ◆ 23/10/2015 : Les apports du bois énergie à l'exploitation forestière ;

- ◆ Date à définir avec les stagiaires : Le bois énergie : un marché en plein développement.

**Inscription au cycle de professionnalisation « De l'estimation à la transformation des bois, ou comment mieux connaître ses produits pour mieux les commercialiser » - Aube / Haute-Marne**

Profitez de ce FOGFOR, qui vous permettra d'apprendre sur la commercialisation de vos produits forestiers. À l'occasion de cette formation, les thèmes suivants seront abordés :

- ◆ 09/10/2015 : Préparation d'une vente de bois ;

- ◆ 06/11/2015 : Exploitation, classement et transformation des bois feuillus ;
- ◆ 27/11/2015 : Exploitation, classement et transformation des bois résineux ;
- ◆ 18/12/2015 : Exploitation, classement et transformation des bois de peupliers.

N'hésitez pas à vous inscrire en renvoyant le coupon de préinscription ci-dessous (ou sa photocopie) avant le **31 août 2015** à l'adresse suivante : *UFPCA – Maison Régionale de la Forêt et du Bois – Complexe agricole du Mont Bernard - Route de Suippes – 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE.(contact/informations : 03.26.65.75.01)*

**OUI**, je souhaite m'inscrire au(x) stage(s) FOGFOR 2015 suivant(s) :

Cycle de professionnalisation « Le bois énergie ».

Cycle de professionnalisation « Commercialisation : de l'estimation à la transformation des bois ».

Mme  M. Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....Téléphone : ..... Email : .....@.....

(\* L'adhésion à l'UFPCA section Fogefor (100 €/an) donne accès gratuitement aux formations. Si vous n'êtes pas encore inscrit pour l'année 2015, un chèque de 100 € vous sera demandé lors de votre inscription définitive).





## Journée régionale de la forêt privée 2015

**Samedi 3 octobre 2015**

**Au Centre Meuse / Haute-Marne de l'ANDRA  
Salle polyvalente de l'Espace technologique  
Route départementale 960  
55290 BURE**

Cette année, la journée sera consacrée au thème

### « La forêt de demain : Quels débouchés pour nos produits bois ? ».

Le programme prévisionnel en est le suivant :

- 9h – 9h30 :** *Accueil des participants* - Café de bienvenue.
- 9h30 - 10h30 :** *Accueil par les Présidents de l'UFPCA, du Syndicat des Propriétaires Forestiers de Haute-Marne (SPF 52) et du CNPF Délégation Régionale de Champagne-Ardenne.*  
*Exposés en salle, Interventions techniques de :*
- ◆ M. Benoît TREMEAU, secrétaire général du projet Futurool : production de bioéthanol de 2<sup>ème</sup> génération à partir de ressources végétales non alimentaires renouvelables ;
  - ◆ M. Gilles BAJUL de l'entreprise Celodev : développement de process enzymatiques performants pour l'industrie de la pâte et du papier, ainsi que d'autres débouchés ;
  - ◆ M. Thierry PUSSIEUX, responsable du projet Syndièse au CEA : production de carburant à partir du bois.
- 10h30 – 11h30 :** *Débat - Discussion.*
- 11h30 – 12h30 :** *Allocutions officielles.*
- 12h30 – 14h00 :** *Apéritif suivi du déjeuner sur place.*
- 14h30 – 16h30 :** *Visite sur site de l'ANDRA et des installations du projet Syndièse par groupe (\*), visite de l'exposition sur les débouchés d'avenir du bois (dans la construction, la chimie verte, les innovations techniques...). Plusieurs groupes seront organisés pour la visite des installations du projet Syndièse. Une exposition sera organisée en parallèle dans une salle du site de l'ANDRA sur le thème de la journée (maquettes, films, posters, ...).*
- 16h30 :** *Pot de clôture.*

**Coupon-réponse à retourner avant le 15 septembre 2015**

à UFPCA – MRFB – Complexe agricole du Mont Bernard – 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE  
(joindre le chèque de participation)

M. Mme NOM : ..... Prénom.....

Adresse : .....

.....Tél : .....

Participera à la journée du 3 octobre 2015 et sera accompagné(e) de ..... personnes

Noms et prénoms des autres participants le cas échéant : .....

S'inscrit au transport en bus qui sera organisé dans chaque département  oui  non

Règlement par chèque à l'ordre de l'UFPCA, soit : 40 €/personne x ..... personne(s) = ..... €

Des trajets en bus seront planifiés depuis les 4 départements de Champagne-Ardenne ; les lieux de rassemblement et horaires de passage des navettes seront communiqués ultérieurement aux personnes inscrites. Si vous choisissez de venir par vos propres moyens, des panneaux vous guideront dans la commune de Bure (52) et des villages des environs.

**La Journée régionale 2015 : une occasion de rencontrer et d'échanger entre propriétaires forestiers de la région Champagne-Ardenne**

**Organisateurs :**

UFPCA – MRFB – Complexe agricole du Mont Bernard – 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE - ☎ 03 26 65 75 01  
- ☎ 03 55 03 57 05

CNPF – Délégation de Champagne-Ardenne - même adresse ci-dessus.

☎ 03 26 65 18 25 - ☎ 03 26 65 47 30

Syndicat des Propriétaires Forestiers de Haute-Marne - Maison de l'Agriculture – Bâtiment B – 26 avenue du 109e RI – 52011 CHAUMONT

☎ 03 25 35 03 86 – ☎ 03 25 35 03 85

**Avec le soutien financier de :**

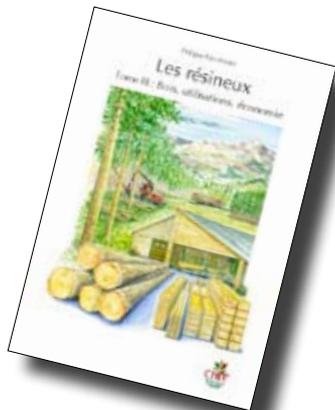


Montant de la participation à joindre avec l'inscription : 40 €/personne, comprenant le repas et le transport en bus.

(\*): visite organisée sous réserve de confirmation définitive par la direction du projet Syndièse.

Le projet Syndièse porté par le CEA (Commissariat à l'Énergie Atomique et aux énergies alternatives) dont les bâtiments sont implantés à Saudron, à 3 km du Centre de Meuse / Haute-Marne de l'ANDRA, est une unité pilote de biocarburant de 2<sup>ème</sup> génération inaugurée le 6 octobre 2014. Ce démonstrateur technologique a pour objectif de valoriser la ressource forestière locale en produisant du carburant à partir du bois. Le CEA a choisi de s'appuyer sur le potentiel forestier de la région Champagne-Ardenne pour développer une plateforme technologique de prétraitement de la biomasse.

### Les résineux Tome III : leurs bois, leurs utilisations et leur économie



L'Institut pour le développement forestier (IDF/CNPF) vient de publier le tome 3 des Résineux : leurs bois, leurs utilisations et leur économie (marchés, débouchés). Cet ouvrage de référence rassemble l'information la plus récente et bénéficie d'une iconographie exceptionnelle (plus de 600 photos, graphiques, dessins au trait, cartes, schémas originaux...) pour donner une information complète sur l'utilisation du bois des résineux et montrer d'où il vient, ce qu'on en fait et l'importance qu'il a dans le commerce mondial. Il est conçu pour devenir l'outil pratique indispensable de tout gestionnaire forestier, mais aussi des industriels qui souhaitent une vision globale, ou pour faire partie intégrante de la bibliothèque des étudiants et des amateurs du bois et de la forêt.

Contact : IDF (CNPF – IDF – 47 rue de Chaillot – 75116 PARIS – ☎ 01.47.20.68.39 ✉ idf-librairie@cnpf.fr)

### Le FORUM FORÊT

Ce grand rassemblement de forestiers se tiendra sur un jour et demi les 13 et 14 novembre 2015, salle Wagram à Paris, en amont de la 21<sup>ème</sup> Conférence sur les changements climatiques présidée par la France et dans laquelle la forêt française jouera bien évidemment un rôle de 1<sup>er</sup> ordre.

Les rencontres seront organisées en 3 temps : 1 journée consacrée aux actions réalisées en région en faveur du climat, 1 soirée destinée aux jeunes pour les sensibiliser et préparer la forêt de demain, 1 matinée orientée grand-public pour mobiliser la société civile autour du rôle de la forêt pour le climat.

Afin de montrer l'importance de la forêt française dans l'atténuation du changement climatique et la mobilisation des forestiers, les organisateurs souhaitent rassembler un très grand nombre de participants à ces journées, aussi venez nombreux. Une équipe est à votre disposition pour répondre à vos questions et vous indiquer comment prendre part à cette mobilisation d'envergure internationale. Rendez-vous sur : [www.forumforet.com](http://www.forumforet.com) et pour tout contact : [v.reneume@ohwood.fr](mailto:v.reneume@ohwood.fr) - ☎ 06 68 33 39 55.

### La disparition d'un grand défenseur de la forêt privée

C'est avec une grande tristesse que les forestiers champardennais ont appris le 19 avril dernier le décès du Président d'honneur de la Fédération des Forestiers Privés de France, Hubert Leclerc de Hauteclocque.

La liste de tous ses titres et de toutes les fonctions qu'il aura occupées est longue mais si l'on se limite au seul domaine forestier il faut rappeler



qu'Hubert Leclerc de Hauteclocque aura contribué de façon déterminante à la création des Centres Régionaux de la Propriété Forestière (CRPF) en 1963. Il fut par la suite le premier Président de l'Association Nationale des CRPF, et assura cette fonction pendant 25 ans de 1972 à 1997. Il fut également Président du CRPF Nord-Pas de Calais-Picardie.

Il aura également été le Président de la Fédération Nationale des Syndicats de Propriétaires Forestiers Sylviculteurs 30 ans durant de 1965 à 1995, ainsi qu'au niveau local : Président de l'Union Régionale des Syndicats de Nord-Pas de Calais-Picardie et du Syndicat de la Somme.

Héritier d'une vocation familiale, Hubert Leclerc de Hauteclocque avait la forêt pour passion. Il y aura consacré une vie entière d'engagement, participant activement au développement de la forêt privée en France et de la filière bois, avec pour seul objectif « la recherche de l'intérêt supérieur du pays ». Il laissera le souvenir d'un homme motivé et passionné, dynamique et toujours prêt à se lancer dans de nouvelles expérimentations pour en retirer rapidement des résultats pratiques.

SYLVINFO adresse à sa famille et à ses proches ses plus sincères condoléances.

### Bulletin de liaison des organismes de la forêt privée de la région Champagne-Ardenne

#### CRPF

✉ **MRFB - Complexe Agricole du Mt Bernard - Route de Suippes 51000 Châlons-en-Champagne**

☎ **03 26 65 18 25**

☎ **03 26 65 47 30**

✉ **champagneardenne@crpf.fr**

Sylvinfo est réalisé par le Centre Régional de la Propriété Forestière de Champagne-Ardenne, par l'Union de la Forêt Privée de Champagne-Ardenne et par les Syndicats des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs Départementaux.

Crédits photos et illustrations : CRPF de Champagne-Ardenne, Syndicats départementaux

Directeur de la publication : Patrice BONHOMME

Directeur de la rédaction : Philippe JUINO

Impression : Imprimerie Le Réveil de la Marne à Épernay (51).

IMPRIMERIE  
LE RÉVEIL DE LA MARNE

